

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 22/11/2023
Reçu en préfecture le 22/11/2023
Publié le 22/11/2023
ID : 071-217104686-20231117-041_2023-DE



SEANCE ordinaire du 17 novembre 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 11 Convocation du 10/11/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Aimé MAIERON, Dominique RAVAULT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : Mme Marion ALEXANDRE = pouvoir à M. Patrice LARONZE
Mme Maria DRABOWICZ = pouvoir à M. Gérard DURAND
M. Benjamin LEDOUX = pouvoir à Mme Agnès GRILLOT

Désignation du Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 041_2023

Désignation d'un référent - association l'Amie des Chats

Nous faisons suite au partenariat qui a été signé par convention du 26 septembre dernier entre l'Amie des Chats et la Commune.

Il y aurait lieu de désigner un référent pour faire la liaison entre ladite association et la Commune.

Le Conseil Municipal, après concertation et à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne M Loïc GARNIER qui accepte d'être le référent de la Commune auprès de ladite association.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance

Le Maire, Gérard DURAND